

## **Pôle de Digitalisation**

Le pôle de digitalisation a pour missions de concevoir, développer, mettre en œuvre le système d'information de l'université et d'accompagner les services de l'université et les établissements universitaires pour le développement du système d'information de l'université, le développement du numérique dans ses activités en particulier l'enseignement, la recherche et la gestion administrative.

A ce titre, il est chargé de :

### **Système d'information et production :**

- Contribuer à l'élaboration et assurer la mise en œuvre de la stratégie du numérique de l'université ;
- Elaborer le schéma directeur du système d'information et le réviser de manière périodique pour l'adapter avec les plans de développement de l'Université ;
- Développer, maintenir et optimiser le fonctionnement du système d'information et garantir son intégration ;
- Concevoir, développer, déployer, exploiter et assurer la maintenance services numériques de l'université ;
- Assurer le pilotage et la gestion des projets numériques et assurer la mutualisation des ressources et projets numériques ;
- Développer, assurer la maintenance et animer l'Espace Numérique du Travail ;
- Mettre en place une politique de sécurité et réaliser des audits de l'application de cette politique ;
- Faire de la veille technologique.

### **Centre de Production numérique :**

- Contribuer à l'élaboration de la stratégie de l'université dans le développement des ressources numériques ;
- Accompagner les services des établissements universitaires pour le développement des ressources et des contenus pour répondre aux besoins de l'université ;
- Concevoir, créer et diffuser des ressources numériques pour les dispositifs de formation et la valorisation de la recherche et de la culture scientifique ;
- Créer les conditions d'un déploiement cohérent de ces ressources et en assure la valorisation et la diffusion ;
- Proposer et superviser les actions de formation au numérique et par le numérique ;
- Administrer les plateformes d'enseignement en ligne ;
- Superviser les projets d'archivage électronique et la mise en place d'un système de sauvegarde centralisé ;
- Assurer une fonction de veille et de communication dans le domaine numérique ;
- Assurer la coordination et l'animation des équipes des établissements universitaires chargées des projets d'intégration du numérique dans les activités d'enseignement, de recherche et de gestion administrative.

#### **+ Division du système d'information**

- Service Du système d'information et des ressources numériques
- Service de l'infrastructure et des ressources informatiques

#### **+ Le centre de production numérique**